

Accusé de réception en préfecture  
079-257900670-20160127-2016-02-02-DE  
Date de télétransmission : 01/02/2016  
Date de réception préfecture : 01/02/2016

**Syndicat mixte d'action  
pour l'expansion de la Gâtine**  
46, boulevard Edgar Quinet  
79200 Parthenay  
Tél. 05 49 64 25 49  
[pays-de-gatine@gatine.org](mailto:pays-de-gatine@gatine.org)



## Extrait de délibération

**Comité syndical  
27 janvier 2016 – Parthenay**

**Date de la convocation :** 18 janvier 2016  
**Nombre de délégués en exercice :** 31 titulaires / 31 suppléants  
**Présents :** 20 titulaires / 0 suppléant  
**Pouvoirs :** 0  
**Absents, excusés :** 11 titulaires / 31 suppléants  
**Votants :** 20

### Titulaires présents :

- Communauté de communes du Val d'Egray : ---
- Communauté de communes Gâtine-Autize : BASTY Jean-Pierre, BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul, DOUTEAU Patrice, GUERIT Jean-Philippe,
- Communauté de communes du Pays-Sud-Gâtine : BARANGER Johann, CHAUSSERAY Francine, OLIVIER Pascal,
- Communauté de communes de Parthenay-Gâtine : BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, DUFOUR Jean-Paul, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, LARGEAU Béatrice, ROUVREAU Laurent, De TALHOUET ROY Hervé,
- Communauté de communes Airvaudais-Val du Thouet : BIRONNEAU Pascal, NOLOT Monique.

### Titulaires excusés :

EVARD Elisabeth, LEMAITRE Thierry, MORIN Joël, RIMBEAU Jean-Pierre, LIBNER Jérôme, BELY Françoise, CORNUAULT Véronique, GAMACHE Nicolas, GILBERT Véronique, COIFFARD Jean-François, FOUILLET Olivier.

## Représentation au Comité de Pilotage Leader

### Le Comité de Pilotage Leader 2014-2020 a pour missions :

- Avoir l'initiative des propositions de programmation des projets Leader
- Examiner et approuver les critères de sélection des opérations financées au titre de chacune des actions, eu égard notamment aux priorités retenues et aux objectifs fixés
- Se voir présenter les avis techniques recueillis par l'équipe technique sur les projets à financer au titre de Leader et statuer sur chacun des projets
- Evaluer périodiquement les progrès réalisés pour atteindre les objectifs spécifiques de l'intervention
- Etablir et acter les propositions de modifications de la maquette financière ou du plan de développement
- Examiner les résultats de la mise en œuvre, notamment la réalisation des objectifs fixés pour les différentes mesures, ainsi que l'évaluation à mi-parcours
- Examiner le suivi financier
- 

Il se compose de 16 membres relevant du collège privé et de 10 membres relevant du collège public.

Le collège privé comprend un représentant titulaire et un suppléant des structures suivantes :

- CAVEB
- Chambre de Métiers 79
- Chambre d'Agriculture 79
- Chambre de Commerce et d'Industrie 79
- Jeune Chambre économique de Parthenay
- CPIE
- Maison Familiale et Rurale de Saint Loup Lamairé
- Maison du Patrimoine de St Marc la Lande
- CARUG
- Tourisme en Gâtine
- Club des Entrepreneurs du Pays de Gâtine

- Centre Régional des Energies Renouvelables
- Un Toit en Gâtine
- Association des commerçants Central'Parth
- Groupement des commerçants industriels et artisans d'Airvault
- Fédération des centres socio culturels 79

Le collège public comprend un représentant titulaire et un suppléant des structures suivantes :

- Syndicat Mixte du Pays de Gâtine
- Syndicat des Eaux de Gâtine
- Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet
- Syndicat d'Eau de Val du Thouet
- Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de l'Autize et de l'Egray
- Communauté de communes Gâtine Autize
- Communauté de communes de l'Airvaudais Val du Thouet
- Communauté de communes du Val d'Egray
- Communauté de communes du Pays Sud Gâtine
- Communauté de communes de Parthenay Gâtine

Le Pays de Gâtine (collège public) est représenté par son Président (titulaire) et un membre du comité syndical (suppléant) qu'il convient de désigner.

**Le Comité syndical reconduit Monsieur Jean-François COIFFARD, maire de Maisontiers, en tant que membre suppléant du Comité de Pilotage Leader.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme

Le Président  
Didier GAILLARD

